



CONVOCATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI 22 JANVIER 2025

☎ 18 h 00 ☞

Accueil à compter de 17 h 30

RENCONTRE VIRTUELLE

Participer à la réunion Zoom -

<https://us06web.zoom.us/j/3427431650?omn=85209777597>

En arrivant dans la rencontre, les participants seront automatiquement dirigés vers une salle d'attente. À compter de 17h30, des membres du conseil exécutif permettront aux personnes autorisées d'accéder à la salle de rencontre.

*[Guide de la personne participante - ZOOM](#)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Comité d'élection;
5. Santé et sécurité au travail;
6. Projet visant à atténuer les effets de la rareté du personnel enseignant – partie 2
7. Journée internationale des droits des femmes;
8. Informations;
9. Questions diverses...
10. Nouvelles de mon milieu;

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 22 JANVIER 2024 À 18 HEURES 00 MIN., EN VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Comité d'élection;
5. Santé et sécurité au travail;
6. Projet visant à atténuer les effets de la rareté du personnel enseignant – partie 2
7. Journée internationale des droits des femmes;
8. Informations;
9. Questions diverses...
10. Nouvelles de mon milieu;

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-990-07)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Arcand, Annie
Arseneau, Zachary
B. Cardinal, Amélie
Bélanger, Sylvie
Bilocq, Mélina
Bisson, Alexandra
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Boulangier-Beaulieu, Isabelle
Bourdon, Véronique
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Boyer, Estelle
Breen, Richard
Brunet, Karine
Brunette, Stephanie
Carrière, Vicky
Chamberland, Martine
Champagne, Sylvain
Charest, Caroline

Choquette, Anic
Cloutier, Amélie
Cousineau, Léa
Delisle, Dominique
Del Vecchio, Lucy
Déniel, Caroline
Deschênes, Catherine
Dontigny, Jessica
Drapeau-Trottier, Maïté
Dumouchel-Jannelle, Emma
Dupré, Patrick
Enciso, Béatriz
Espinoza, Sara
Fontaine, Shirley
Gareau, Annik
Gauhtier, Hélène
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Goulet, Michèle
Grondin, Chantal
Gruffy, Sandrine
Huot, Daphnée
Jaffelin, Sophie
Jomphe, Karelle
Kanoundjian, Christian

Laberge, Isabelle
Lafontaine-Côté, Marie-Claude
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Laprade-Chartier, Carolane
Larocque, Stéphanie
Lavoie-Drouin, Geneviève
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Marilène
Legault, Isabelle
Lemire, Julie
Lépine, Tanya
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Julie
Létourneau, Mélissande
Léveillé, Catherine Marie
Lévesque, France
Mailhot, Sophie
Marcouiller, Denis
Meunier, Marc-Étienne
Michaud, Mélanie
Michel, Amélie

Morin, Marie-Anick
Pelletier, Jennyfer
Perras, Élisabeth
Perras, Janique
Pinsonneault, Marie-Josée
Quesnel, Caroline
Reid, Philippe
Robillard, Joanie
Ross, Sylvie
Rousseau, Lyne
Roy, Sébastien
Sauvageau, Émilie
Savoie, Jérôme
Serré, Olivier
Simoneau, Maude
Soucy, Éric
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
St-Pierre, Josianne
Tragnée, Josée
Trédemy, Karine
Trudel-Crête, Karine
Vallérand, Sophie
Venne, Jean-Marc

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, présente l'ordre du jour.

22-01-BDD-24-25-1613

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Olivier Serré, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2024

22-01-BDD-24-25-1614

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Shirley Fontaine, que le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente les récentes adhésions reçues.

NOUVEAUX MEMBRES

Demers, Étienne
Forget, Marie-Hélène
Labelle, Annie
Phan, Lauranie
Pilotte, Isabelle
Usereau, Émilie
Villarreal Higuera, Diana Carolina

4. COMITÉ D'ÉLECTION

Sophie Hébert annonce que compte tenu des élections qui auront lieu à l'assemblée générale de juin, L'APL doit mettre sur pied un comité d'élection. Guy Poissant et elle en précisent la composition et les obligations des membres qui y siègeront. Le comité d'élection doit être composé :

- D'une présidence;
- D'un poste de secrétaire d'élection;
- De deux personnes scrutatrices
- D'une personne scrutatrice substitut.

22-01-BDD-24-25-1615

Il est proposé par Jérôme Savoie, appuyé par Lyne Rousseau, que Chantal Grondin agisse à titre de présidente.

Il est proposé par Maude Simoneau, appuyée par Anic Choquette, que Marie-Josée Girard occupe le poste de secrétaire d'élection.

Il est proposé par Richard Breen, appuyé par Marie-Josée Girard, que Isabelle Laberge agisse comme scrutatrice.

Il est proposé par Patrick Dupré, appuyé par Denis Boudreau, que Sébastien Roy occupe le poste de scrutateur.

Il est proposé par Patrick Dupré, appuyé par Josée Tragnée, que Lyne Rousseau agisse comme scrutatrice substitut.

On procède à un vote en bloc sur les propositions.

Adoptée à l'unanimité.

5. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sophie Hébert présente le nouvel organigramme des comités de santé et de sécurité du travail au sein du Centre de services scolaire et rappelle la procédure à suivre lors d'une problématique mettant à risque la santé ou la sécurité au travail.

Un membre demande si les menaces de mort peuvent être considérées comme un « passé proche ».

Sophie Hébert répond que les menaces de mort vont au-delà du simple « passé proche » et qu'il s'agit plutôt d'une agression. Elle précise que non seulement la personne recevant les menaces, mais aussi celles les ayant entendues sont légitimées de remplir un rapport d'accident.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

6. PROJET VISANT À ATTÉNUER LES EFFETS DE LA RARETÉ DU PERSONNEL ENSEIGNANT – PARTIE 2

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, présente la nouvelle partie du projet visant à contrer les effets de la rareté du personnel enseignant qui concerne le maintien du contrat lors d'un retour progressif.

Elle aborde notamment les aspects suivants:

- Les objectifs du projet;
- Les étapes à suivre;
- La disposition actuelle de la convention collective concernant le retour progressif et ce qu'apporte la partie 2 du projet.

Elle insiste sur le fait que l'adhésion à ce projet est facultative et qu'il est important que les parties s'entendent sur l'organisation et la répartition du travail.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

7. JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Valérie Côté, 4^e vice-présidente, annonce le lancement de la vente d'épinglettes pour la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, sous le thème : « Encore en lutte ». Elle invite les personnes déléguées à communiquer les informations concernant cette campagne.

Elle précise les dates importantes :

- 12 février : date limite pour faire connaître le nombre d'épinglettes vendues ;
- 14 février : date limite pour acheminer l'argent à L'APL ;
- Semaine du 17 février : envoi des épinglettes commandées et payées via le courrier APL

Elle rappelle également que L'APL remet une partie des sommes amassées à *La rue des Femmes*, un organisme qui vient en aide aux femmes en situation d'itinérance. Elle précise que pour chaque épinglette vendue, L'APL fait également un don.

8. INFORMATIONS

a) Changement de date du Bureau des délégués d'avril

Étant donné la tenue de nombreuses activités syndicales la semaine du 31 mars, Martine Provost, présidente, annonce que le conseil exécutif de L'APL a pris la décision de reporter au mercredi 9 avril la réunion du Bureau des délégués initialement prévue le mercredi 2 avril. Elle précise que la réunion est maintenue en présence.

b) Affectation

Martine Provost fait le tour des étapes et des dates importantes à venir concernant la procédure d'affectation.

Elle demande aux personnes déléguées d'inviter les membres ayant des questions de communiquer avec l'équipe de L'APL.

Des échanges ont lieu et des réponses sont apportées, notamment concernant les enseignants réguliers à statut particulier (E2). Martine Provost mentionne que L'APL est actuellement en pourparlers avec le Centre de services scolaire pour déterminer les modalités d'intégration des personnes détenant ce nouveau statut dans la procédure d'affectation.

Elle présente également les différents communiqués que le personnel enseignant recevra dans les établissements prochainement.

c) Calendriers scolaires

Martine Provost annonce que les calendriers scolaires 2025-2026 sont maintenant disponibles pour tous les secteurs à la suite de leurs adoptions par le CSS. Elle invite les membres à en prendre connaissance sur le site de L'APL.

Kim D'Amour fait remarquer que le Centre de services scolaire a fixé deux journées à contenu déterminé par le personnel enseignant, laissant aux équipes-écoles la responsabilité de fixer les deux autres, ainsi que celle dont le lieu est également déterminé par le personnel enseignant.

d) Résultats du 2^e sondage de l'OPP

Kim D'Amour présente les résultats du 2^e sondage de l'Offensive professionnelle et pédagogique, portant celui-ci sur l'évaluation des apprentissages, un enjeu qui a des effets sur les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissages des élèves.

Elle passe en revue les faits saillants en comparant les résultats locaux à ceux au niveau national.

Elle rappelle que d'autres sondages sont à venir.

e) Signature des cartes électroniques

Sophie Hébert présente la nouvelle étape concernant l'opération signature des cartes électroniques.

Elle demande aux personnes déléguées de faire un suivi à l'aide de différents documents envoyés par courriel et en fait la présentation.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

f) Rabais aux membres

Kim D'Amour précise l'endroit sur le site de L'APL où la liste des commerces offrant des rabais aux détenteurs de la carte de membre est disponible. Elle énumère ces commerces.

Des personnes déléguées en profitent pour souligner que d'autres marchands honorent la carte de membre de L'APL. Kim D'Amour en prend bonne note.

g) Courrier APL à venir

Kim D'Amour présente les deux livraisons de documents APL à venir dans les établissements et en résume le contenu.

9. QUESTIONS DIVERSES

a) Formation obligatoire « Intimidation -Violence »

Une personne déléguée demande des précisions concernant le moment et le temps reconnu pour effectuer la formation obligatoire sur l'intimidation et la violence.

Kim D'Amour rappelle qu'elle avait déjà proposé de demander une libération ou du temps dans une journée pédagogique pour suivre cette formation. Elle indique que, dans la plupart des établissements, cela ne semble pas avoir causé de problème.

b) Récréation en PM

Une personne enseignante demande si certaines équipes-écoles ont décidé de placer la récréation de l'après-midi pour les élèves du primaire juste après la période du diner ou en toute fin de journée.

Martine Provost précise que L'APL a fait des démarches auprès du CSS à ce sujet et qu'elle reviendra avec la réponse à cette interrogation. De l'avis de L'APL, il n'est pas possible, au primaire, de placer la pause à un autre moment qu'entre les deux périodes de l'après-midi.

Des échanges ont lieu.

10. NOUVELLES DE MON MILIEU

Valérie Côté annonce qu'elle est au fait que certaines personnes déléguées n'ont pas reçu la liste des membres n'ayant pas signé leur carte de membre et promet de régulariser la situation rapidement.

À 19 H 36 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
